

NORME INTERNATIONALE **ISO** 3393



INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Cryolithe, naturelle et artificielle, et fluorure d'aluminium à usage industriel — Détermination de l'humidité — Méthode gravimétrique

Cryolite, natural and artificial, and aluminium fluoride for industrial use — Determination of moisture content — Gravimetric method

Première édition — 1976-08-01

get full document from standards.iteh.ai

CDU 661.862.36 : 543.712

Réf. n° : ISO 3393-1976 (F)

Descripteurs : composé chimique, cryolithe, fluorure d'aluminium, analyse chimique, dosage, humidité.

Prix basé sur 2 pages

ISO 3393:1976 • <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/a5ee4f45-a605-4cad-8372-876c4304edf8/iso-3393-1976>

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration des Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 3393 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 47, *Chimie*, et a été soumise aux Comités Membres en août 1974.

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	France	Portugal
Allemagne	Hongrie	Royaume-Uni
Autriche	Inde	Roumanie
Belgique	Irlande	Suède
Bulgarie	Israël	Suisse
Chili	Italie	Turquie
Égypte, Rép. arabe d'	Nouvelle-Zélande	U.R.S.S.
Espagne	Pays-Bas	Yougoslavie

Aucun Comité Membre n'a désapprouvé le document.

Cryolithe, naturelle et artificielle, et fluorure d'aluminium à usage industriel — Détermination de l'humidité — Méthode gravimétrique

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale spécifie une méthode gravimétrique de détermination de l'humidité de la cryolithe, naturelle et artificielle, et du fluorure d'aluminium à usage industriel.

2 RÉFÉRENCES

ISO 1619, *Cryolithe, naturelle et artificielle — Préparation et conservation des échantillons pour essai*.

ISO 2925, *Fluorure d'aluminium à usage industriel — Préparation et conservation des échantillons pour essai*.

3 PRINCIPE

Séchage d'une prise d'essai, durant 2 h, à 110 °C et détermination de la perte de masse.

4 APPAREILLAGE

Matériel courant de laboratoire, et

4.1 Vase à peser, forme basse, de diamètre 45 mm environ.

4.2 Étuve électrique, réglable à 110 ± 5 °C.

5 MODE OPÉRATOIRE

5.1 Prise d'essai

Peser, à 0,001 g près, 20 g environ de l'échantillon brut pour essai [voir ISO 1619 (paragraphe 3.2) ou ISO 2925 (paragraphe 2.2)] dans le vase à peser (4.1), préalablement séché, durant 2 h, dans l'étuve (4.2) réglée à 110 ± 5 °C, refroidi en dessiccateur et taré, avec son couvercle, à 0,001 g près.

5.2 Détermination

Régler la température de l'étuve (4.2) à 110 ± 5 °C. Y placer le vase à peser contenant la prise d'essai (5.1), le couvercle étant posé de biais, ainsi qu'un verre de montre, de diamètre légèrement supérieur à celui du vase à peser. Après séchage durant 2 h, remplacer le couvercle par le verre de montre et porter le tout dans un dessiccateur. Après refroidissement, fermer le vase à peser avec son couvercle et le peser à 0,001 g près.

6 EXPRESSION DES RÉSULTATS

L'humidité est donnée, en pourcentage en masse, par la formule

$$\frac{m_2 - m_1}{m_0} \times 100$$

où

m_0 est la masse, en grammes, de la prise d'essai (5.1);

m_1 est la masse, en grammes, du vase à peser (avec son couvercle) contenant la prise d'essai, après séchage;

m_2 est la masse, en grammes, du vase à peser (avec son couvercle) contenant la prise d'essai, avant séchage.

7 PROCÈS-VERBAL D'ESSAI

Le procès-verbal d'essai doit contenir les indications suivantes :

- a) référence de la méthode utilisée;
- b) résultats, ainsi que la forme sous laquelle ils sont exprimés;
- c) compte rendu de tous détails particuliers éventuels relevés au cours de l'essai;
- d) compte rendu de toutes opérations non prévues dans la présente Norme Internationale ou dans les Normes Internationales auxquelles il est fait référence, ou de toutes opérations facultatives.